Corps au travail

Performance, discipline et fatigue à l'épreuve du métier (XVII^e-XX^e siècle)

Sur les chantiers, dans les manufactures et au sein des fabriques de l'ère préindustrielle, des machines accompagnent l'usage des énergies traditionnelles. Si l'on songe au textile, à la papeterie, à l'imprimerie, partout différentes sortes de moulins, de presses et autres machines ont été introduits, parfois dès le XIII^e siècle, sans que les conséquences physiques pour les travailleurs de ces innovations n'aient fait l'objet d'une attention particulière des historiens. Parallèlement, des formes multiples de division du travail sont à l'œuvre dès le Moyen Âge dans des secteurs très divers. Ces transformations traduisent une volonté d'améliorer les performances économiques afin, le plus souvent, de conquérir de nouveaux marchés et débouchent, là où la main-d'œuvre est concentrée, sur une imposition grandement contraignante de la discipline ouvrière.

Si, lors du XIX^e siècle, le processus d'industrialisation n'introduit que fort progressivement des ruptures majeures, les exigences nouvelles quant au respect de la solidarité entre l'homme et la machine, l'intensification des rythmes du travail et la multiplication de gestes nouveaux, voire de postures inédites, modifient grandement les exigences auxquelles sont soumis un nombre croissant de travailleurs dans les industries concentrées et mécanisées. Cette relation sans précédent à la machine impose de nouveaux horizons à l'ensemble des mondes du travail et subvertit tout le corps social. La mécanique du mouvement qui construit au même moment le corps travaillé du sportif ne présente-t-elle pas, par exemple, quelque analogie avec les transformations des normes et de l'intensité de l'effort productif alors en cours ?

Enfin, l'irruption des « temps modernes » et la mise en place du taylorisme, puis l'automatisation et la dématérialisation du travail marquent à leur tour de nouvelles étapes qui, par leur caractère paradigmatique, systématisent jusqu'à aujourd'hui la soumission des corps aux logiques de la performance.

Ce processus de « machinisation » de l'humain s'est accompagné, en longue durée de nombreuses études théoriques prônant les « vertus » de la rationalisation du travail au nom de l'efficacité et du profit. Taylor n'a-t-il pas, depuis Vauban jusqu'à Ure, Babbage et autres, d'illustres prédécesseurs tandis que le *management* ne cesse de repousser aujourd'hui plus loin les limites de ce que les entreprises s'estiment en droit d'exiger de leurs travailleurs ? Nombreux sont d'ailleurs les « experts » qui, depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, entretiennent l'illusion selon laquelle la machine va alléger la pénibilité au travail.

La fatigue n'a pourtant cessé de meurtrir les corps, mais, au sein des populations laborieuses, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'elle est désignée comme telle. Elle devient ainsi progressivement un « mot à maux » que l'on associe à l'apparition de pathologies multiples qui, toutes, confinent à l'usure physique et psychologique des travailleurs. Cependant, dès que l'on se rapproche du terrain, la fatigue qu'éprouvent celles et ceux qui sont soumis aux exigences de la performance reste un objet fuyant. Si « le corps à l'ouvrage » (Thierry Pillon) a fait l'objet, à partir de la mise à contribution des écrits de soi et de la littérature prolétarienne du XX^e siècle, d'une approche diachronique, on peine toujours, entre dénonciations et préconisations, à prendre la mesure de la fatigue sous ses formes multiples et évolutives, depuis la manière dont on la circonscrit jusqu'à ses effets et son ressenti, individu par individu. C'est là probablement un champ où sociologues, historiens, ergonomes et autres pourraient voir leurs curiosités converger.

Organisé les 30 juin et 1^{er} juillet, ce colloque sera le prolongement d'une journée d'étude qui a eu lieu à Valenciennes le 2 décembre 2016. Lors de cette première étape, l'accent a été mis de manière spécifique sur la fatigue au travail. L'ordre dans lequel les communications avaient été ordonnées pouvait s'entendre, à titre heuristique, comme les trois temps d'une démarche balayant tout le spectre

de la question. De quelle manière a-t-on, en longue durée, porté attention à la fatigue et à l'usure au travail ? Comment des modèles théoriques ont-ils permis de construire des instruments de mesure et des techniques permettant d'optimiser l'effort et de le reproduire ? Comment, sur le terrain, les différents acteurs –entrepreneurs, ouvriers, contremaîtres, mais aussi médecins, inspecteurs, experts etc.- ont-ils appréhendé la conjugaison de la performance, de la discipline et de la fatigue ?

C'est précisément ce troisième temps qui gagnera à être plus largement investi dans le prochain colloque car il correspond à un véritable angle mort des recherches pourvu que l'on tente de donner à celles-ci une épaisseur historique. Nous proposons d'élargir le champs d'étude et de tenir ensemble autour de cette thématique l'ensemble des mondes du travail, industriel et tertiaire, depuis les grandes usines jusqu'aux services à la personne, en passant par les petits ateliers et les chantiers qui sont curieusement les parents pauvres des publications existantes. Nous proposons également de marier autour de ces questionnements représentations et réalités et, enfin, de ne jamais oublier la chronologie et l'étendue des phénomènes observés car, de toute évidence, les différents acteurs sociaux engagés dans le processus productif n'ont pas attendu l'époque très contemporaine pour s'interroger sur l'efficience du « moteur humain ». Un exemple : comment a-t-on aménagé les horaires quotidiens pour exiger des travailleurs un effort soutenu tout en prévenant les risques de l'épuisement ? C'est en associant de la sorte partie ou totalité des éléments du triptyque – performance, discipline et fatigue – que l'on pourra donner aux rapports entre le corps et le travail toute son intelligence.

Les propositions de communications sont à renvoyer à <u>corpsautravail@u-pem.fr</u> avant le 10 avril 2017 accompagnées d'un résumé d'une page (3000 signes) et d'un bref CV.